

Extrait du Registre des Délibérations

Séance du 15 JUIN 2023

Nombre des Membres en exercice : 77

OBJET : 2023-03-24- FINANCES (7.10) – OVIVE - GRATUITE ET REDUCTION FETE DU SPORT, FETE DES ENFANTS ET SOIREES CARITATIVES

DATE DE CONVOCATION : 8 JUIN 2023

DATE DE PUBLICATION : 19 JUIN 2023

Le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni ce jour, dans la grande salle de réunion au 1^{er} étage du Bâtiment 200, site Kléber, à TOUL (54200), sous la présidence de Monsieur Fabrice CHARTREUX, Président.

<u>Étaient présents :</u>	FONTAINE André, COLLET Thierry, CLAUDON Jean-Louis, AMMARI Christelle (ayant la procuration de PICARD Denis), BONNIN Pierre, PIERSON Marianne, LELIEVRE Jean Luc, ZAPOTINY Stéphane (ayant la suppléance de POIRSON Elisabeth), STAROSSE Jean Luc, PAYEUR Emmanuel, VARIS Pierre (à compter de la 2023-03-06), PREVOT Vincent (ayant la suppléance de SEGALT Jean-François), CHARTREUX Fabrice, GUYOT Laurent, PLANCHAIS Viviane, SILLAIRE Roger, RADER Audrey-Helen, MAURY Christophe (ayant la procuration de KNAPEK Patrice à compter de la 2023-03-38), GUILLAUME Isabelle, KNAPEK Patrice (départ à compter de la 2023-03-38), DOMINIAC Bernard, WINIARSKI Patricia (ayant la procuration de MARTIN Vincent), GASPAS Isabel (ayant la procuration de MONALDESCHI Philippe), TOUSSAINT André, SITTLER David, VANIER Stéphane (ayant la suppléance de ROSSO Michel), ARNOULD Raphaël (ayant la procuration de LALANCE Corinne), CARON Jean-François (ayant la procuration de MARIN Karine), TAILLY Jérôme, SAUVAGE Catherine, JOUBERT Roger, PIERSON Chantal, DOHR Hervé, DEPAILLAT Bernard (à compter de la 2023-03-04 et ayant la procuration de TARDY Yvan), HENNEBERT Philippe, DURANTAY Corine (ayant la suppléance de MANSION François), MATTE Jean-François, COLIN Xavier, ORDITZ Jackie (ayant la suppléance de CHENOT Tony), HARMAND Aide, DICANDIA Chantal (ayant la procuration de BONJEAN Myriam), ADRAYNI Mustapha, RIVET Lionel (ayant la procuration de CHANTREL Nancy), HEYOB Olivier (ayant la procuration de MASSELOT Catherine), ASSFELD LAMAZE Christine, BOCANEGRA Jorge, EZAROIL Fatima, MARTIN-TRIFFANDIER Emilien (ayant la procuration de ERDEM Olivier), LALEVEE Lucette, BRETENOUX Patrick, GUEGUEN Marie (ayant la procuration de ALLOUCHI-GHAZZALE Malika), MANGEOT Etienne, SIMONIN Hervé, FELTEN Daniel, GUYOT Gilles, COUTEAU Jean-Pierre.
<u>Étaient excusés :</u>	TARDY Yvan, FONTANA André, PICARD Denis, POIRSON Elisabeth, SEGALT Jean-François, MONALDESCHI Philippe, ROSSO Michel, LALANCE Corinne, MARIN Karine, MANSUY Thierry, MARTIN Vincent, MANSION François, CHENOT Tony, ALLOUCHI-GHAZZALE Malika, CHANTREL Nancy, BONJEAN Myriam, MASSELOT Catherine, ERDEM Olivier.
<u>Avis de procuration :</u>	Du début à la 2023-03-37 : 11 avis de procuration. De 2023-03-38 à la fin : 12 avis de procuration.
<u>Avis de suppléance :</u>	5 avis de suppléance.
<u>Secrétaire de séance :</u>	Christine ASSFELD LAMAZE
<u>Nombre de présents :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 54 PRESENTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 55 PRESENTS. De la 2023-03-06 à la 2023-03-37 : 56 PRESENTS. De la 2023-03-38 à la fin : 55 PRESENTS.
<u>Nombre de votants :</u>	Du début à la 2023-03-03 : 65 VOTANTS. De la 2023-03-04 à la 2023-03-05 : 66 VOTANTS. De la 2023-03-06 à la fin : 67 VOTANTS.

1-FÊTE DU SPORT (24 juin 2023)

L'objectif est de fédérer autour des bienfaits de la pratique sportive, de célébrer le sport et de valoriser l'engagement des bénévoles. La première édition de la fête du sport sera organisée en collaboration avec la Ville de Toul le samedi 24 juin 2023 de 13h30 à 19h.

Cette manifestation vise à :

- Promouvoir et valoriser les activités sportives associatives et institutionnelles du territoire,
- Permettre de découvrir et s'orienter
- Promouvoir les gestes de premiers secours et le métier de MNS

La Ville de Toul assurera la promotion des activités sportives terrestres (à proximité de la patinoire) et la Communauté de Communes Terres Toulaises et ses partenaires assureront la promotion des activités et des métiers aquatiques à Ovide (aquabike, aquagym, baptêmes de plongée, challenges chronométrés, sensibilisation aux gestes de premiers secours, centre de formation de MNS...)

L'accès au centre aquatique (activité et baignade) sera gratuit de 13h30 à 18h30

La tenue d'une buvette sera assurée par une association et celle-ci conservera la recette.

Cet événement a vocation à se reproduire chaque année.

2-SOIREE CARITATIVE (14 octobre 2023)

Cette soirée comportera des animations (aquagym, aquabike, baignades, défis mais également des baptêmes de plongée et démonstrations de plongées spécifiques et diverses autres activités...en partenariat avec les associations du territoire. Par ailleurs, différentes expositions, une présentation de l'action de la CC2T sur la coopération décentralisée au Sénégal et un quizz (récompensé par des entrées gratuites au centre aquatique) seront organisés.

L'accès à cette soirée sera gratuit. Des cagnottes seront disposées afin de récolter les dons des usagers présents ce soir-là au profit des associations KEL TOULOIS et CCFD Terre solidaire.

La tenue d'une buvette sera assurée par l'association KEL TOULOIS, celle-ci conservera l'intégralité des recettes.

Cet événement a vocation à se reproduire chaque année.

3-FÊTE DES ENFANTS (5 juillet 2023)

Pour la troisième année, le centre aquatique Ovide organise une journée festive pour les enfants avec différents ateliers de jeux terrestres et aquatiques le premier mercredi de juillet.

Jusqu'à présent les enfants pouvaient bénéficier du tarif préférentiel à 1.5 € pour les moins de 18 ans car la date était située pendant les vacances scolaires. Cependant, l'Education Nationale décale les congés d'été et cette année la fête des enfants sera organisée en dehors de la période des vacances scolaires.

Aussi, il est proposé d'appliquer le tarif à 1.50 € pour les moins de 18 ans pour la fêtes des enfants quelle que soit la date à laquelle se tient cet évènement.

Vu l'avis du groupe de travail « Ovide » qui s'est réuni le 4 mai 2023

Vu l'avis de la commission services publics qui s'est réunie le 31 mai 2023

Mis en ligne le 19/06/2023 à 16h35

REÇU EN PREFECTURE

le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20230615-2023_03_24-

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, décide de :

- Autoriser l'accès à titre gratuit au centre aquatique Ovive le samedi 24 juin 2023 après-midi et le samedi 14 octobre 2023 à partir de 18h ainsi que le jour des fêtes du sport et autres soirées caritatives qui seront organisées dans les prochaines années au centre aquatique aux heures où seront organisées ces manifestations.
- Autoriser le vice-président en charge des équipements sportifs à octroyer des entrées gratuites au centre aquatique d'Ovive à des usagers, dans le cadre d'évènements comme la fête du sport, des soirées caritatives ou d'autres soirées thématiques, comme récompense à des activités, des jeux ou des quizz dans la limite de 50 entrées par an.
- Autoriser le tarif à 1.50 € pour les moins de 18 ans lors de l'organisation de la fête des enfants quelle que soit la date retenue.

Ainsi délibéré en séance, les jours, mois et an avant-dits.

Le Président,
Fabrice CHARTREUX

Mis en ligne le 19/06/2023 à 16h35

REÇU EN PREFECTURE
le 19/06/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-054-200070563-20230615-2023_03_24-